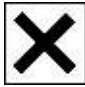




**SOPRAGGLO**  
**ESCLES**

4 Route de Fouilloy  
60220 ESCLES ST PIERRE  
Tél : 03 44 04 20 20 Fax : 03 44 04 51 49

Bon No : <b>001096325</b>	1ere Gachée : 12:37 (1) Quantité : 8.00 m3	Date : 09/12/2025 012512058248	Zone : ZONE 01
Client : MONTAGNE GAEC DE LA MONTAGNE 12 RUE DE LA MONTAGNE 60220 LANNOY CUILIERE		Chantier : LANNOY LANNOY CUILIERE 14 RUE DE LA MONTAGNE 60220	Véhicule : FF122NQ FF122NQ Chauffeur : JORDY YUNG Transport :
ARRIVEE CHANTIER convenue	DECHARGEMENT debut	DEPART chantier	RETOUR centrale
13:31			ATTENTE 00:00
Quantite Origine : 14.00 m3 Quantite Restante : 6.00 m3 Livree Reelle : 8.00 m3		<b>CONSEILS DE SECURITE:</b> Xi:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
Code Formule 823S4	Désignation(6)(8) BPS NF EN 206 A2/CN	Certification	Classe d'exposition(3) XF1, XC3, XC4, XD1 (
Ciment(type et classe) CEM II/C-M (S-L) 42,5 NCP1 NF	Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5) 308	Classe chlorure 0.40 %
Appellation commerciale : BPS C25/30 XF1(F) D12 S4 II42		Carac. complementaire :	Consistance(7) S4 (160 à 210 mm)
Propriétés spécifiées :		Résistance caractéristique(4) C 25/30	
TEMPERATURE : 12°C			
SERVICES	ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)	LIVRAISON RECEPTIONNEE	
POMPE 20 à 26ML M3 POMPE S4	SPHRE 3000 0.7 %	Nom: Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:		Signature:	

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non